

COMMUNE DE L'HOPITAL DU GROBOIS

www.lhopitaldugrosbois.fr

Réunion du Conseil Municipal COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 7 novembre 2024

Le compte rendu de la séance du 3 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Absent : FLEURY Marie Jo donne procuration à TROUILLOT Raphaëlle.

1/ URBANISME

→ Déclaration préalable de travaux

Déposée par M. Benjamin FAIVRE n°02530524N0020 : changement des menuiseries extérieures et de la porte de garage au 8 grande rue.

→ M. le Maire a rencontré la société Finn Est, un accord a été trouvé, l'entreprise s'engage à réaliser des travaux d'aménagement et de pose d'un regard pour capter les eaux pluviales rue de la gare cela permettra de les relier directement au réseau du lotissement Finn Est.

→ L'ensemble du dossier étant complet, l'autorisation de vente des lots va être délivrée.

2/ Retour sur le conseil d'école

→ Election conseil d'école

Mme Marie PAGNOT et M. BOURGEOIS Romain ont été élus titulaires et Mme CADORE Alice, suppléante.

→ Effectifs de l'école

76 élèves sont réparties en plusieurs classes :

La classe de Mme BOURGEOIS est scindée en 2 niveaux de 16 et 18 élèves (classe d'appui)

La classe de Mme DHOTE 21 élèves

La classe de Mme TERREAUX 21 élèves.

→ L'école prévoit un voyage découverte en Normandie, le coût estimé serait de 592.00 € par famille.

L'école demande une participation à la mairie, sachant que L'APE donne 200.00 € par enfant. Cela concernerait 21 élèves. Une rencontre aura lieu avec les enseignants pour finaliser le montant et les modalités de versement d'une aide éventuelle (décision finale en janvier dans le cadre de la préparation du budget 2025).

Pour les grandes sections, une cession de sécurité routière est prévue pour un montant de 150.00 €.

3/ Projet règlement cimetière (analyse, débat)

- Une première lecture a été faite et après analyse et débat, la version finalisée sera soumise au vote au prochain conseil municipal. Il entrera en vigueur au 1^{er} décembre 2024.

4/ Convention pour l'installation d'un dépôt de pain

- La machine pour le dépôt de pain est mise en place vers l'école.
- Une convention d'occupation du domaine public sera établie avec le fournisseur, le conseil autorise le maire à la signer. Une redevance de 75.00 € par trimestre sera facturée au fournisseur (occupation et consommation électrique).

5/ Budget général (DM1)

- La décision de modifications budgétaires sera prise lors du prochain conseil ; après une analyse précise des factures EDF reçues récemment. En effet, le montant pourrait doubler les prévisions budgétaires.

- Eclairage public

Les travaux de réhabilitation pour l'éclairage public ont commencé, la 1^{ère} tranche est terminée. (Le centre du village, le haut de l'essart et le lotissement la roche du loup).

La seconde tranche des travaux (tous les autres secteurs restants) devrait commencer à partir du 15 janvier et se finir fin février.

6/ Projet de loi finance 2025 et évolution DETR

- M. le Maire nous informe que suite aux différentes annonces du gouvernement, il pourrait y avoir une perte des recettes pour notre commune qui se situerait entre 10 000 et 12 000 € (modification du taux de TVA, baisse de dotations, baisse de 10% du taux de DETR).

7/ Question diverses

M. le Maire nous fait part d'une recrudescence d'incivilités sur la commune :

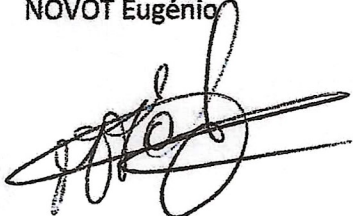
- vandalisme au terrain de foot ;
- porte du stade fracturée ;
- un scooter volé a été retrouvé abandonné dans la haie du stade de foot ;
- les sols de l'ancien terrain de tennis et de pétanque sont jonchés de détritrus. Un investissement important a été réalisé au profit des habitants (terrain de pétanque, abri avec table de pique-nique, éclairage solaire). Des décisions seront prises prochainement concernant l'avenir de ce site.

La séance est levée à 22 h 10.

Prochain conseil municipal : le 28 novembre 2024.

Le secrétaire,

NOVOT Eugénio



Le Maire,

GRENIER J. Claude

